

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 25 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le vingt-cinq septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20240925_2

↳ Décision Modificative n° 1 pour le budget Camping municipal de l'exercice 2024.

Date de la convocation

▪ 19 septembre 2024

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme Cécile DUQUESNE, M. JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER
Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-
Michel, Mme BERNARD Sabine, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme
ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie, M.
IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. BOUTLEUX Guy
M. JOUGLEUX Jean-Luc	à	M. BUTCHER Gérard
M. DEVIN Serge	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOLIE Pascal
Mme NOËL Laure	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme NOURTIER Fabienne
Mme HEMBERT Axelle	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

Absentes excusées sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
Mme DAUSQUE Ludivine

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée secrétaire de séance

Mme Renée KOROL

SERVICE RESSOURCES

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 POUR LE BUDGET CAMPING MUNICIPAL DE
L'EXERCICE 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 20240410_17 du Conseil Municipal du 10 avril 2024 approuvant le Budget Primitif ;

Le rapporteur expose au Conseil qu'il a la possibilité de modifier le budget Camping municipal jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables nécessaires à l'activité du Camping municipal ;

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

En conséquence,

Après en avoir délibéré, par 24 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS »
(M. Didier Sergent, Mme Sophie Reboul n'ont pas pris part au vote),

Le Conseil Municipal,

ADOpte la **Décision Modificative** telle que figurant dans les tableaux ci-après :

BUDGET CAMPING MUNICIPAL

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	0.00 €	0.00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.1
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL			
633	615221	Entretien, réparations bâtiments publics	- 1 654,74
66 - CHARGES FINANCIERES			
01	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 654,74
TOTAL			0.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

			D.M.1
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
633	2031	Frais d'études	4 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
633	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	- 4 000,00
TOTAL			0.00

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Renée KOROL.

#signature#